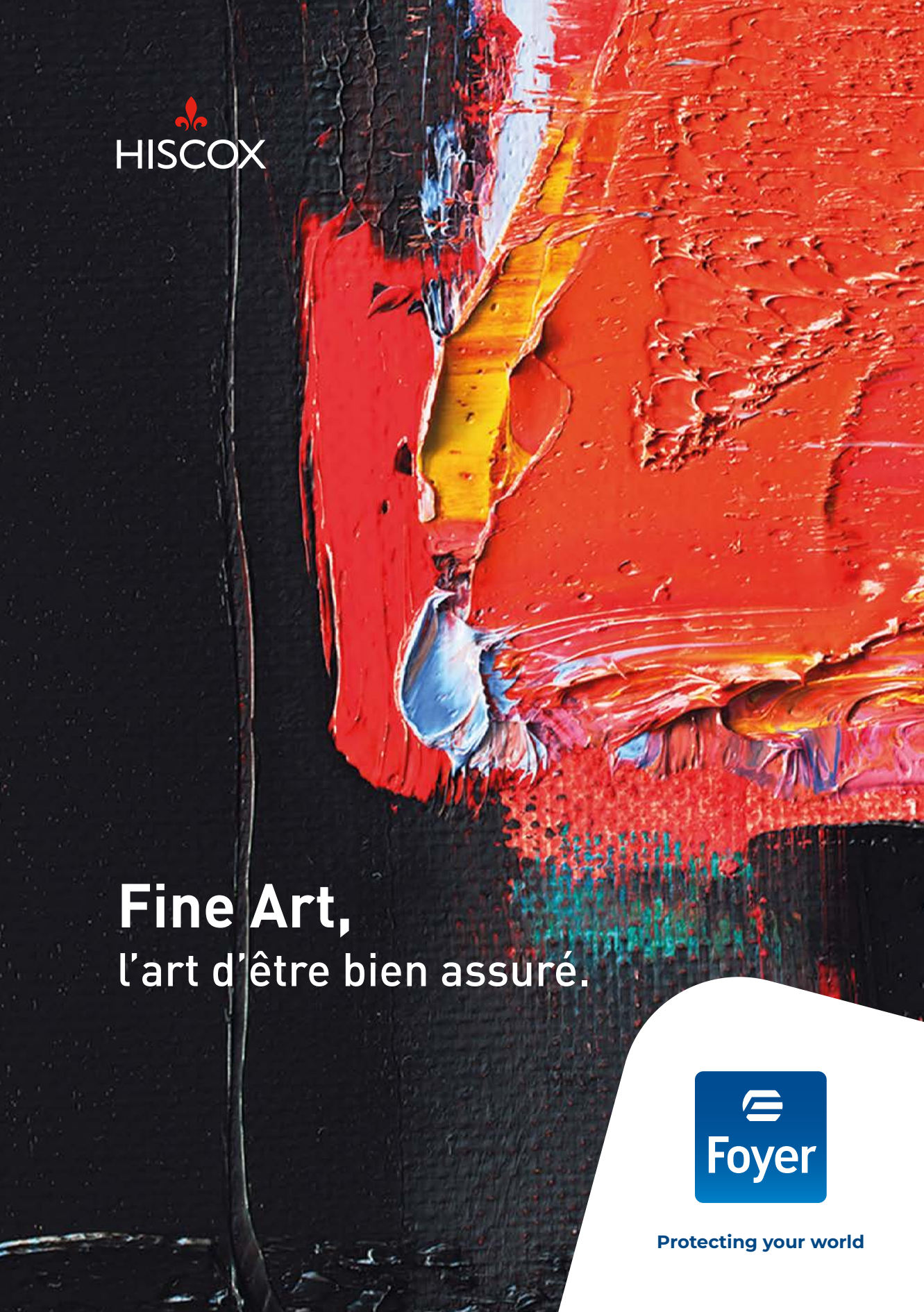

HISCOX
Fine Art,
l'art d'être bien assuré.
Foyer
Protecting your world

Foyer HISCOX

01

Assureur d’art depuis 1901

La passion, le ressenti, l’association… Ces notions éminemment subjectives déterminent la valeur d’un patrimoine artistique. Hiscox est l’assureur privé qui comprend cette valeur ainsi que la fascination pour l’art. C’est même dans nos gènes : notre fondateur, Robert Hiscox, était un pionnier dans l’assurance d’œuvres d’art, il y a 50 ans.

01 Pour les collectionneurs privés et les amateurs d'art professionnels

Nous sommes l'assureur privilégié des collections privées, des expositions et des musées du monde entier.

02 Toute forme d'art

Fine Art by Hiscox est une assurance complète pour toute forme d'art. D'une collection de timbres à une série de peintures de Rubens, en passant par des gravures et des sculptures, des objets et des installations. Nous assurons également les tapis, les faïences précieuses et les bijoux. Nous intervenons pour les collections privées, les collections sociétales et les musées.

03 À domicile, en exposition, pendant le transport

L'assurance Fine Art couvre pratiquement tous les risques. Que ce soit à domicile, lors d'une exposition ou pendant le transport. Quelle que soit l'adresse, aux quatre coins du monde. Pas d'inquiétude : tout ce qui n'est pas explicitement exclu est par définition assuré.

04 Bien assuré

Hiscox sait mieux que quiconque que chaque situation est unique. Nous proposons donc des solutions personnalisées et adaptées aux collections et à vos besoins. En choisissant l'assurance d'œuvres d'art Fine Art by Hiscox, nous veillons à ce que votre passion pour l'art puisse être pleinement vécue.

Foyer HISCOX

02

Pourquoi choisir Hiscox comme partenaire d'assurance ?



Une culture avérée du service

L'assurance des œuvres d'art et du patrimoine exceptionnel est notre domaine depuis 50 ans. Nous connaissons donc parfaitement vos attentes. Fine Art by Hiscox comprend une couverture d'assurance vaste et complète, qui exploite tous les moyens disponibles pour protéger vos collections.



Une solution d'assurance personnalisée

Fine Art by Hiscox offre une couverture complète du type « tous risques sauf » : tout ce qui n'est pas exclu est par définition couvert. Cette règle s'applique tant à votre domicile que chez le restaurateur ou pendant le transport, partout dans le monde. Vous savez donc exactement à quoi vous attendre en cas de sinistre.



Notre philosophie relative aux déclarations

Vous déclarez un sinistre ? Nous prenons en charge votre dossier dès réception de la déclaration de sinistre. Nous essayons toujours d'interpréter le contrat d'assurance dans votre intérêt. En cas de sinistre couvert, trois options s'offrent à vous : la restauration, le remplacement ou le paiement de la valeur assurée. Voilà comment se résume notre philosophie.



Une souscription rapide et facile

Vous êtes toujours notre priorité. Nous avons donc simplifié le plus possible le processus de souscription. Vous avez besoin de conseils supplémentaires ? Notre équipe de spécialistes et d'experts en art se tient à votre disposition.



Un vaste réseau d'experts

Nous offrons une intervention rapide de spécialistes (expertise, protection juridique, transport, restauration, stockage, sécurité, etc.) en cas de sinistre. Nos experts peuvent également vous proposer une visite de risque préventive à votre domicile au cours de laquelle ils évaluent les objets les plus importants afin de les assurer à leur juste valeur.

Foyer HISCOX

03

Comment Hiscox vous aide en cas de sinistre

Avec plus de 20 ans d'expérience sur le marché BeLux et des équipes spécialisées dans la souscription et les sinistres, Hiscox connaît mieux que personne les risques auxquels doivent faire face les collectionneurs.

Parfaitement restauré, facilement remboursé

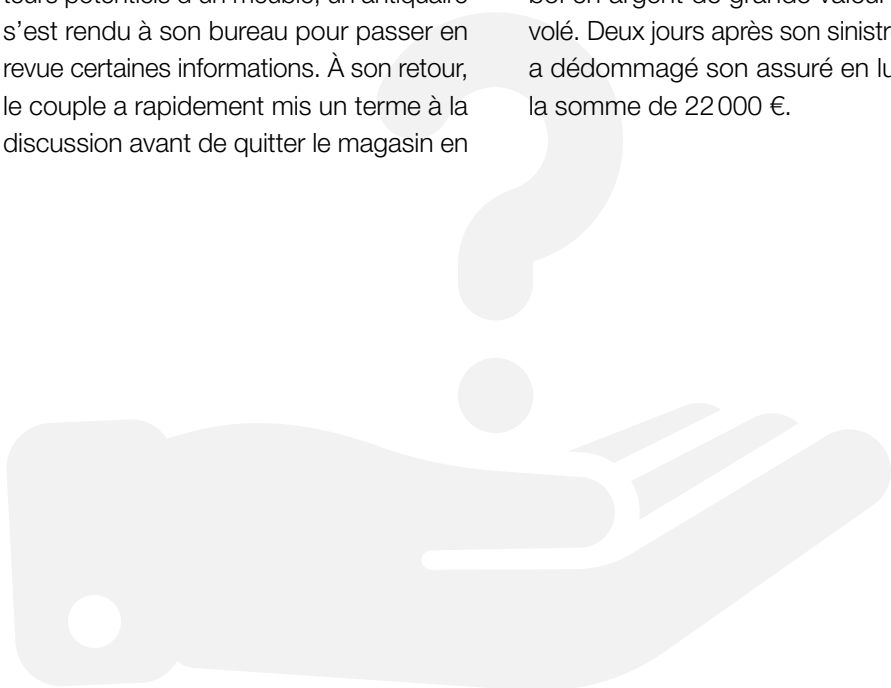
Lors d'un déménagement, un tableau appartenant à l'un de nos assurés a été perforé. L'œuvre était signée de la main de l'un des plus grands artistes de la Nouvelle École de Paris. Nous avons indemnisé notre assuré pour un montant total de 215 000 €. Ce montant comprenait la dévaluation de son œuvre (jusqu'à 50 % de sa valeur avant sinistre) et les frais de sa restauration par un spécialiste.

Une copie identique, un soulagement

La sculpture que notre assuré a achetée à New York (d'une valeur de 400 000 €) a été cassée pendant son transport vers la Belgique. Pour le plus grand soulagement de notre assuré, notre expert a réussi à convaincre le sculpteur, l'un des grands noms sur le marché mondial de l'art, de reproduire l'œuvre à l'identique.

Une demande d'indemnisation rapidement concrétisée

Au cours d'une négociation avec les acheteurs potentiels d'un meuble, un antiquaire s'est rendu à son bureau pour passer en revue certaines informations. À son retour, le couple a rapidement mis un terme à la discussion avant de quitter le magasin en toute hâte. L'antiquaire a remarqué qu'un bol en argent de grande valeur avait été volé. Deux jours après son sinistre, Hiscox a dédommagé son assuré en lui versant la somme de 22 000 €.





Foyer

Protecting your world

Foyer Assurances S.A.

12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
R.C.S. Luxembourg B34237

T. 437 43 44
www.foyer.lu